

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUN 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 33/1569 :

Désignation du représentant de la Commune de Saint-Pierre au Conseil d'Administration de l'EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) "Comité Réunionnais du Tourisme"

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphan).

ABSENTS :

MM. TIONOHOU Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, BELLON Stéphan, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1569-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°33/1569 : Désignation du représentant de la Commune de Saint-Pierre au Conseil d'Administration de l'EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) "Comité Réunionnais du Tourisme".

Direction de la Vie Educative et de l'Administration

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de l'Assemblée Plénière du 28 mars 2024, les élus de la Région Réunion ont décidé de la création d'un nouveau Comité du tourisme pour notre île, sous la forme d'un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) dénommé « Comité réunionnais du tourisme ».

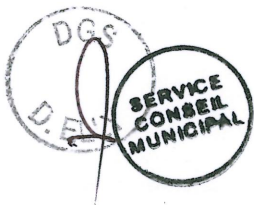
Cette structure unique du tourisme assurera à la fois les prérogatives d'un Comité Régional du Tourisme (CRT) et d'un Comité Départemental du Tourisme (CDT) et regroupera dans le cadre d'une nouvelle organisation, les missions de l'IRT et de la Fédération Réunionnaise du Tourisme (FRT).

La Région a souhaité associer étroitement à la gouvernance de cet organisme, aux côtés des socio-professionnels, l'ensemble des institutions intéressées par la question du tourisme, dont les 4 communes de l'île classées « station de tourisms » dans le but de piloter ensemble la stratégie de développement touristique de notre île.

Conformément aux statuts approuvés lors de l'Assemblée plénière du 28 mars 2024, il convient donc, de désigner l' élu appelé à représenter la collectivité au sein du Conseil d'Administration dudit EPIC.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE DESIGNER Madame AHO NIENNE Sandrine comme représentante de la collectivité pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'EPIC « Comité Réunionnais du Tourisme ».**
- **De l'AUTORISER à SIGNER tous les documents liés à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

The official seal of the Mairie de Saint-Pierre Réunion, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE DE SAINT-PIERRE REUNION'. Below the seal is the name 'Michel FONTAINE' and a large signature.